

COMITE DE PILOTAGE DU GC

COMITE TECHNIQUE DU GC

SECRETARIAT TECHNIQUE DU GC



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail



RESUME PND 2016-2020



PREFACE

L'exécution du Programme National de Développement (PND 2012-2015) a été un franc succès. Au plan de la relance économique, nous avons réussi à remettre notre économie



sur la voie d'une croissance forte, avec le soutien de nos partenaires au développement. Nous avons rejoint le groupe de tête des pays à forte croissance dans le monde avec un taux moyen annuel de croissance du PIB réel d'environ 9%. Nous avons créé, plus de 2 millions d'emplois en 4 ans. Nous avons également augmenté les revenus de la grande majorité des Ivoiriens, aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Ces performances économiques ont été soutenues par un renforcement de nos infrastructures économiques et elles nous ont permis de

contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ivoiriens.

Par ailleurs, les visites d'Etat que j'ai effectuées à l'intérieur du pays ainsi que les rencontres avec mes concitoyens, notamment lors de la dernière campagne présidentielle, m'ont permis de constater que malgré ces avancées, des efforts restent à faire pour consolider notre chemin vers l'émergence.

Aussi, le PND 2016-2020, qui tire les leçons de la mise en œuvre du PND 2012-2015, a pour ambition de réaliser l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020 avec une base industrielle solide. La réduction de la pauvreté et une meilleure redistribution des fruits de la croissance, surtout pour les plus défavorisés et les plus vulnérables, est également un pilier de notre nouvelle vision. Notre stratégie de transformation structurelle de l'économie, s'appuiera sur la compétitivité de notre économie, la transformation de nos produits de base et d'exportation.

Ainsi, le PND 2016-2020 mettra l'accent sur : (i) l'amélioration du taux de transformation des matières premières agricoles ; et (ii) la diversification de l'appareil productif industriel avec la promotion d'une industrie manufacturière.

Le PND 2016-2020 mettra également l'accent sur l'amélioration des conditions de vie de nos compatriotes, notamment par le développement d'infrastructures économiques de qualité prenant en compte les préoccupations liées à l'aménagement du territoire et la préservation de l'environnement.

Le cadre macroéconomique continuera d'être solide. Le scénario retenu s'appuie sur une croissance économique forte, solidaire, créatrice d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes. L'environnement des affaires et la bonne gouvernance feront l'objet d'une attention particulière.

Ces réformes devront s'effectuer de pair avec le développement du capital humain. A cet égard, un effort important sera effectué afin d'améliorer la qualité de notre système

éducation-formation, en vue de le rendre accessible à tous et en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi. Nous mettrons également l'accent sur l'amélioration de la qualité de nos services de santé tout en nous assurant que ceux-ci sont accessibles à tous, au travers de la Couverture Maladie Universelle (CMU).

Enfin, le PND 2016-2020, vise à promouvoir le développement de la coopération internationale, l'intégration régionale et le rayonnement de la Côte d'Ivoire.

Bien évidemment, il nous faut continuer à travailler dans l'union, la discipline, le travail ; et comme nous l'a enseigné le Père de la Nation, le Président Félix Houphouët-Boigny, dans la paix. En effet, seule une paix durable, des Institutions fortes et des citoyens prêts à placer l'intérêt de la nation au-dessus de tout, permettront à notre pays d'entrer de façon irréversible dans le cercle des grandes nations démocratiques et développées.

Ainsi, nous pourrons bâtir une Côte d'Ivoire moderne où le travail est reconnu et valorisé. Une Côte d'Ivoire rassemblée et unie, qui offre à son peuple des lendemains meilleurs ; où l'Etat de Droit est reconnu par tous les citoyens.

Je souhaite que tous les ivoiriens, le Gouvernement, les Institutions de la République, les élus, les entreprises, la société civile et les partenaires au développement s'impliquent encore plus que par le passé dans la mise en œuvre de notre nouveau PND 2016-2020 en vue de garantir son plein succès pour le bénéfice de tous les Ivoiriens.

Alassane OUATTARA
Président de la République de Côte d'Ivoire

Le Plan National de Développement 2016-2020, sur la base d'un diagnostic approfondi de la mise en œuvre du PND 2012-2015, a pour objectif général de faire de la Côte d'Ivoire une économie émergente. Cette émergence se traduira par une réduction significative de la pauvreté et une montée concomitante de la classe moyenne. C'est aussi une économie dynamique, développementaliste, libérale, ouverte sur l'extérieur. C'est également une Côte d'Ivoire qui gagne sur le plan de son intégration dans l'économie mondiale et qui coopère avec ses voisins pour le renforcement de l'intégration régionale.

La croissance continuera d'être forte, soutenue et inclusive, respectueuse du Genre et de l'environnement et créatrice d'emplois surtout pour les jeunes. Cette croissance devrait permettre de doubler le PIB par tête au début des années 2020 et rejoindre les pays à revenu intermédiaire. Un accent particulier sera notamment mis sur : l'école obligatoire, l'autosuffisance alimentaire, l'accès à l'eau potable, l'électricité dans tous les villages de plus de 500 habitants, « un citoyen, un ordinateur, une connexion internet » et un système de santé performant de proximité. La Côte d'Ivoire compte aussi rejoindre les 50 premiers pays dans le monde en ce qui concerne le climat des affaires "doing business", le groupe de tête des pays africains en ce qui concerne la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des ressources publiques (indice de la Banque Mondiale), et les pays africains les mieux placés dans l'indice du Développement Humain du PNUD.

Le PND 2016-2020 consacre l'industrie comme un des piliers de la transformation structurelle de l'économie. Ainsi, il met l'accent sur :

- La densification et la diversification de l'appareil productif industriel en capitalisant sur les avantages comparatifs de la Côte d'Ivoire ;
- L'amélioration du taux de transformation des matières premières ainsi que le développement de chaînes de valeurs complètes notamment des filières agricoles ; et
- La consolidation du développement du secteur des mines notamment à travers la simplification des procédures d'acquisition de permis, la sécurisation du cadastre minier ainsi que la facilitation du développement de la sous-traitance locale.

Le cadre macro-économique continuera d'être solide et soutenable. Le scénario retenu s'appuie sur une croissance forte tirée par des investissements structurants dans les secteurs porteurs de croissance et la continuation de réformes structurelles de grande ampleur. Le taux de croissance du PIB passerait de 9,5% en 2015, à 9,8 % en 2016, 8,9% en 2017, 8,8% en 2018, 8,3% en 2019 et 8,0% en 2020. Pour atteindre ces objectifs de croissance, le PND 2016-2020 prévoit un niveau d'investissement global de l'ordre de 30000 milliards de FCFA dont [60] % pour le privé y compris les Partenariats Public-Privé. Ainsi, le taux d'investissement devrait passer de 18,7% du PIB en 2015 à 23,9% en 2020 (l'investissement public passerait de 7,9% en 2015 à 9,4% en 2020 et l'investissement privé de 10,7% en 2015 à 14,5% en 2020).

L'inflation serait également contenue à 2% en moyenne par an sur la période, en dessous de la norme communautaire de 3%.

I. CONTEXTE

1. En mai 2011, avec l'investiture de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire et la mise en place d'un nouveau Gouvernement, une nouvelle stratégie économique a été proposée pour réduire le taux de pauvreté de plus de la moitié à l'horizon 2020 et faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à la même échéance.
2. Outre cet objectif principal, les objectifs spécifiques de cette stratégie sont de : (i) réaliser une croissance forte, durable, équitable, solidaire, créatrice d'emplois, respectueuse du genre et de l'environnement ; (ii) accroître la part de la valeur ajoutée dans la transformation des produits primaires (cacao, café, anacarde, coton etc.) ; (iii) créer l'un des meilleurs environnements des affaires en Afrique et dans le monde ; (iv) être dans le groupe de tête des pays en ce qui concerne les indices de développement humain ; (v) se hisser au rang des meilleurs pays africains en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption et (vi) jouer un rôle moteur dans l'intégration sous régionale et en Afrique.
3. Dans cette optique, le Gouvernement a renoué avec sa tradition de planification stratégique et l'a mise au cœur de l'action publique. Ainsi, sa stratégie globale a été déclinée en deux étapes. Le premier Plan National de Développement (PND 2012-2015) devait poser les fondements de l'émergence et le second s'attèlerait à accélérer la marche vers l'émergence à l'horizon 2020.
4. Le PND 2016-2020 a anticipé et tenu compte des initiatives sous régionales, régionales, continentales et internationales qui influencent les choix stratégiques de la Côte d'Ivoire et l'orientation de sa politique économique. Ces initiatives concernent : (i) l'agenda de développement de « l'Après 2015 » ; (ii) l'Agenda 2063 ; (iii) la position commune de l'Afrique ; (iv) le plan d'actions de l'Union Africaine ; (v) la vision 2020 de la CEDEAO ; et (vi) le Programme économique régional de l'UEMOA.

Un cadre institutionnel pour l'élaboration du PND 2016-2020

5. Pour son élaboration, un Cadre institutionnel a été créé par Arrêté n° 145/PM du 25 mars 2015. Ce cadre comprend un Comité interministériel d'Orientatation et de Supervision (COS-PND 2016-2020), présidé par le Premier Ministre avec comme Vice-Président Ministre du Plan et du Développement ; un Comité Technique (CT-PND 2016-2020) présidé par le Directeur de Cabinet du Premier Ministre ; un Secrétariat Technique (ST-PND 2016-2020) coordonné par le Directeur Général du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté et des Groupes de Travail Thématiques.

Un processus d'élaboration participatif et inclusif

6. L'élaboration du PND 2016-2020 s'est faite selon une approche participative. Ainsi, lors des travaux de la revue globale du PND 2012-2015, des consultations locales ont été organisées du 17 au 24 novembre 2014 dans les chefs-lieux des Districts autonomes et des ex-Districts pour recueillir les besoins et les aspirations des populations. Ces

consultations ont regroupé les représentants issus du corps préfectoral, des collectivités décentralisées, des services déconcentrés de l'administration, des autorités coutumières et religieuses, des associations de femmes et de jeunes, des forces de défense et de sécurité, des partenaires au développement, du secteur privé et de la société civile. Les résultats de ces consultations ont été capitalisés dans l'élaboration du PND 2016-2020.

7. Des consultations ont ensuite été organisées au niveau central avec les principales parties prenantes (Ministères techniques, société civile, organisations confessionnelles et communautaires, institutions de recherches et partenaires au développement) à travers les groupes de travail thématiques mis en place. Ces travaux ont permis de prendre en compte leurs préoccupations et propositions.
8. Un ensemble d'études existant et relatif à la vision au niveau mondial, africain et national, à l'émergence, aux politiques sectorielles et aux enseignements tirés de la mise en œuvre du premier PND ont servi de supports à l'élaboration du diagnostic et de l'esquisse des orientations stratégiques.
9. Le présent PND 2016-2020 est donc le fruit des concertations avec les populations sur le terrain, de l'exploitation des travaux d'études, des politiques sectorielles et de l'évaluation de la mise en œuvre du PND 2012-2015. Il représente le cadre dans lequel le pays et ses partenaires s'engagent en vue de relever le défi de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.
10. Les approches de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), la planification basée sur les Droits Humains, le Genre, l'Equité et le Développement Durable ont été utilisées afin de mieux faire ressortir les changements concrets attendus des différentes actions.
11. Le document est structuré en trois tomes. Le premier tome porte sur le diagnostic stratégique de la Côte d'Ivoire sur la trajectoire de l'émergence. Le deuxième tome aborde les orientations stratégiques et le troisième tome contient la matrice d'actions prioritaires.

II. ACQUIS DU PND 2012-2015

12. Après quatre années de mise en œuvre, des résultats notables ont été enregistrés. En effet, la paix a été retrouvée, la cohésion sociale a été rétablie et la réconciliation nationale est en bonne voie. De plus, l'Etat de droit et la sécurité des biens et des personnes ont été rétablis sur l'ensemble du territoire. Ainsi, l'indice actuel de sécurité de la Côte d'Ivoire tel que défini par les Nations Unies est le même que celui des villes comme New York et Genève ; toute chose qui a favorisé le retour des institutions comme la Banque Africaine de Développement à son siège statutaire d'Abidjan en septembre 2014.
13. La mise en œuvre du PND a permis une croissance forte, soutenue et inclusive favorisant ainsi le repositionnement de la Côte d'Ivoire sur la scène régionale et internationale. Le PIB par habitant a progressé de 21% sur la période 2012 à 2014, dans un contexte d'inflation maîtrisée, en dessous de la norme communautaire de 3%.

14. Au titre des infrastructures routières et services de transport, la mise en œuvre du Programme National de Développement (PND 2012–2015) est couronnée par la réception des premiers ouvrages structurants prévus dans le cadre de l'émergence à l'horizon 2020. Il s'agit, entre autres, de l'autoroute du Nord (Singrobo-Yamoussoukro), l'échangeur de la Riviera II, les ponts Henri Konan Bédié, de Bouaflé et de Jacquerville. S'agissant des routes, 140 Km du tronçon d'Autoroute Abidjan-Singrobo ont été renforcés, le bitumage des 86 Km du tronçon Singrobo-Yamoussoukro a été achevé ainsi que celui des 124 km du tronçon Boundiali-Tengrela. En outre, plus de 5 000 km de pistes rurales ont été reprofilés.
15. La situation dans les secteurs sociaux s'est améliorée de manière significative. Le nombre des emplois formels qui était de 722 567 en 2012 est passé de 756 597 en 2013 puis à 799 890 en 2014. Ces résultats s'inscrivent dans la dynamique de recherche de solutions au chômage des jeunes.
16. L'accessibilité à l'éducation est en nette amélioration avec la construction de 9 291 salles de classe au Primaire, de 3 500 salles de classe au niveau du Secondaire et de 45 collèges. Ces réalisations combinées au recrutement massif de personnel d'encadrement a permis d'accroître l'offre d'éducation. Ainsi, le taux brut d'admission au primaire, qui était de 73,4% en 2008 s'est amélioré pour se situer à 97,8% en 2014. Le taux brut de scolarisation quant à lui, est passé de 76,2% à 94,7% sur la même période.
17. Dans le domaine de la santé, la réhabilitation et le rééquipement d'hôpitaux et de centres de santé ont contribué à améliorer l'accès aux services de santé, tout comme la mise en œuvre de la mesure de prise en charge de la mère et de l'enfant avec la gratuité des soins, de la césarienne et des médicaments. En outre, l'équipement et la mise aux normes des plateaux techniques de structures sanitaires, entre autres, ont favorisé une meilleure qualité des services de santé.
18. Au niveau de l'accès à l'eau potable, les constructions de 794 pompes et 76 châteaux d'eau ainsi que l'entretien de 11 446 Pompes à Motricité Humaine, entre autres, ont permis d'accroître significativement l'accès des populations à une hydraulique humaine améliorée. Par ailleurs, le réservoir de la station de traitement de la ville d'Abidjan bénéficie désormais d'un stockage de 10 000 m³ au sol. Toute chose qui participe au changement bénéfique des conditions de vie et de santé des populations.
19. L'ouverture de 71 chantiers de construction de logements sociaux sur toute l'étendue du territoire et la constitution de 3 060 hectares de réserves mobilisés et dédiés au programme des logements sociaux et économiques participent à l'accès des populations moins nanties à la propriété immobilière.
20. La connexion au réseau électrique d'environ 800 localités en milieu rural et l'allègement du coût des abonnements sociaux à l'électricité en faveur des ménages ont accru le taux d'accès et de couverture nationale.
21. Le secteur privé a fortement contribué à la mise en œuvre du PND à travers notamment les investissements massifs dans les secteurs énergies et miniers (mine de TONGON), les explorations pétrolière et gazière, ainsi que la mise en place de plusieurs unités de

transformation dans les secteurs du café, du cacao et de la noix de cajou. Sur la période 2012-2014, l'investissement du secteur privé s'élève à 4 669 milliards de FCFA contre une prévision de 3 946 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 118,3%. Son rôle moteur de la croissance économique est ainsi pleinement réaffirmé.

22. En dépit de ces acquis, les défis suivants doivent être relevés : (i) le maintien d'une croissance forte, soutenable, équitable, respectueuse des droits des personnes, du genre et de l'environnement ; (ii) la préservation de l'image du pays et (iii) le retour de la Côte d'Ivoire dans le groupe de tête des pays en Afrique et dans le monde, avec les meilleurs indices humains.

III. DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DE LA COTE D'IVOIRE SUR LA TRAJECTOIRE DE L'EMERGENCE

23. Tirant les leçons de la mise en œuvre du PND 2012-2015, il est apparu que les efforts doivent être intensifiés pour tout à la fois maintenir la Côte d'Ivoire sur la trajectoire de l'émergence, mais aussi la rendre émergente à l'horizon 2020. Le diagnostic mené pour dégager les défis du prochain Plan national de développement 2016-2020 (PND 2016-2020) a mis en évidence les problèmes auxquels la Côte d'Ivoire doit s'attaquer pour accélérer son émergence.
24. Il a été reconnu qu'un «Etat développementaliste» est une des exigences de l'émergence de par sa capacité à impulser des réformes structurelles au bénéfice de l'intérêt général, de les planifier à long terme de manière participative et de produire des résultats de développement tout en redistribuant les fruits d'une croissance solidaire et respectueuse du genre et de l'environnement. Ces résultats de développement doivent reposer sur des changements dans les modes de production et de consommation mus par une croissance économique forte, diversifiée, centrée sur les êtres humains et basée sur une bonne utilisation de la technologie et de l'innovation tout en respectant l'environnement. Cette diversification d'une économie ouverte sur l'extérieure doit s'adosser sur une accélération de l'intégration régionale et une mobilisation accrue des ressources intérieures. En centrant les objectifs de l'émergence sur l'amélioration de la condition humaine, l'émergence peut devenir un facteur d'accélération du développement humain.

IV. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

L'étude prospective « Côte d'Ivoire 2040 » a permis de définir la Vision à long terme du pays. Cette Vision s'appuie sur les résultats des études rétrospectives, de l'enquête sur les aspirations des populations, de l'analyse structurelle et de l'analyse du jeu des acteurs et sur le scénario de référence. Sur cette base, **la Vision de la Côte d'Ivoire pour l'horizon 2040**, s'énonce comme suit : « **La Côte d'Ivoire, puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde** ». Elle repose sur quatre grands piliers : (i) la Côte d'Ivoire, puissance industrielle ; (ii) la Côte d'Ivoire, une nation unie dans sa diversité culturelle ; (iii) la Côte d'Ivoire, une nation démocratique et ; (iv) la Côte d'Ivoire, ouverte sur le monde.

25. L'analyse stratégique menée dans le cadre de la préparation du PND 2016-2020 conforte dans l'idée que la Côte d'Ivoire doit asseoir son émergence sur la transformation structurelle fondée sur l'accélération de son industrialisation. Le PND 2012-2015 devait, dans un premier temps, poser les fondements de l'émergence. Et, dans un deuxième temps, il s'agissait d'en accélérer la marche, afin de **transformer la Côte d'Ivoire en un pays émergent**. Le Plan national de développement 2016-2020 a pour objectif central de conduire la Côte d'Ivoire à l'émergence grâce à une stratégie volontariste. Cette émergence c'est d'abord un mieux-être accru des populations, partout en Côte d'Ivoire, qui se traduira par une réduction significative de la pauvreté et une montée concomitante de la classe moyenne pour soutenir durablement le processus de croissance. C'est aussi une économie dynamique soutenue par une industrialisation rapide porteuse de transformation structurelle et d'opportunités élargies d'emplois décentés tout en respectant l'environnement. C'est également une Côte d'Ivoire qui gagne sur le plan de son intégration dans l'économie mondiale et qui coopère avec ses voisins pour le renforcement de l'intégration régionale.
26. La Côte d'Ivoire entend, à travers son processus d'émergence, poursuivre son objectif de croissance rapide et soutenue sur la durée, pour permettre d'atteindre un revenu intermédiaire élevé et une qualité de vie améliorée pour l'ensemble de sa population. Elle envisage également de mener des transformations structurelles de grande ampleur et d'assurer une bonne insertion de son économie dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.
27. Le résultat global du PND 2016-2020 est : "**la Côte d'Ivoire est un pays émergent à l'horizon 2020 avec une base industrielle solide**". La Côte d'Ivoire entend s'appuyer sur les piliers qui résultent de l'analyse stratégique, à savoir :
- La qualité des institutions et de la gouvernance sous toutes ses formes ;
 - La disponibilité et les capacités des femmes et des hommes à construire une Côte d'Ivoire émergente et prospère ;
 - Les changements dans les modes de production et de consommation pour construire l'émergence ;
 - Le développement des infrastructures stratégiques comme levier de l'émergence et en cohérence avec les principes de durabilité environnementale et ;
 - L'insertion avantageuse dans le réseau d'échanges régionaux et mondiaux.
28. Dans le cadre du PND 2016-2020 dont l'objectif est de faire de la Côte d'Ivoire un Pays émergent avec une base industrielle solide à l'horizon 2020, trois scénarios de cadrage macroéconomiques ont été élaborés sur la base de différentes évolutions possibles de l'environnement socioéconomique et politique tant national que régional. Les trois scénarios : « l'éléphant au repos », « le triomphe de l'éléphant » et « l'éléphant émergent ».
29. Pour soutenir l'ambition du PND 2016-2020, le scénario choisi est celui de l'éléphant émergent. Ce scénario qui se veut volontariste s'appuie sur la consolidation de la stabilité politique et un fort niveau des investissements productifs tant publics que privés. Ces

investissements devraient particulièrement stimuler le développement de l'industrie, pilier essentiel de la transformation structurelle de l'économie Ivoirienne. En effet, malgré un appareil productif industriel relativement diversifié par rapport aux pays de la sous-région, l'industrie dispose de marges de progression importantes. L'accélération de la transformation structurelle et de la création concomitante d'emploi demeurent des défis incontournables pour à la fois garantir l'inclusivité du processus de croissance et la marche vers l'émergence.

30. **Croissance du PIB réel** : Les investissements massifs prévus couplés à la stabilité sociopolitique retrouvée devraient permettre de maintenir la croissance à un niveau relativement élevé. Le taux de croissance du PIB passerait de 9,8% en 2016, à 8,9% en 2017 puis à 8,8% en 2018 et à 8,3% en 2019 et 8,0% en 2020.

Graphique 1 : Evolution du PIB selon les scénarios



Source : DGPLP/MEMPD, DCPE/DGE/MPMEF, DGBF/MPMBF

31. La Côte d'Ivoire entend développer son secteur industriel sur la base de son avantage comparatif avéré, notamment dans l'agro-industrie par la diversification et le développement d'activités à forte valeur ajoutée que dans les autres industries manufacturières, particulièrement celles à forte intensité de main d'œuvre.
32. Le cadrage macroéconomique et budgétaire du PND 2016-2020 dégage un niveau d'investissement de **30 000 milliards de FCFA, dont 11 284 milliards de FCFA pour le secteur public** (y compris les institutions sans but lucratif). Les investissements privés ressortent à **18 716 milliards de FCFA**, soit 62,4% du total des investissements.
33. Les prévisions de recettes et de dépenses pour la période 2016-2020 sont basées sur un taux de croissance moyen du PIB de 8,7% sur la période.

Tableau 1 : Projections des investissements (en milliards de FCFA)

Projections	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total 2016-2020	Répartition (%)
Taux de croissance du PIB réel	9,5%	9,8%	8,9%	8,8%	8,3%	8,0%		
Investissement	3 528,10	4 277,20	5 148,53	6 000,28	6 847,32	7 726,67	30 000,00	100
<i>Public</i>	1 502,20	1 643,68	1 950,68	2 286,28	2 560,38	2 843,44	11 284,45	37,6
<i>Privé</i>	2 025,90	2 633,52	3 197,85	3 714,00	4 286,94	4 883,23	18 715,55	62,4
Taux d'investissement (% PIB)	18,70%	20,20%	21,20%	22,40%	23,30%	23,90%		
<i>Public</i>	7,9%	7,8%	8,0%	8,5%	8,7%	8,8%		
<i>Privé</i>	10,7%	12,5%	13,2%	13,9%	14,6%	15,1%		

Source : DGPLP/MEMPD, DCPE/DGE/MPMEF, DGBF/MPMBF

34. La politique budgétaire sur la période 2016-2020 vise à accroître les investissements publics tout en préservant la soutenabilité de la dette publique. Le Gouvernement continuera à renforcer la qualité de la dépense publique et mettra en œuvre les propositions de réformes contenues dans le rapport final de la Commission de réforme fiscale.
35. Les recettes tiennent compte des prévisions de 2015 et des perspectives d'évolution économique nationale et mondiale. Ainsi, **les recettes totales et dons** passeraient de 4 444,8 milliards en 2016 à **6 492,6** milliards en 2020, avec un taux de croissance moyen de 8,2%. Ces ressources restent dominées par les recettes fiscales établies à 80,6% en moyenne sur la période. **Les recettes fiscales passeraient de 3 453,7** milliards de FCFA en 2016 à **5 317,7** milliards en 2020. La pression fiscale croîtrait à un rythme plus faible que le PIB en passant de 16,3% en 2016 à 16,9% en 2020.
36. **Les recettes non fiscales** s'établiraient à 625,1 milliards de FCFA en 2016 contre 679,2 milliards de FCFA en 2020, en tenant compte de l'impact de la réforme de la sécurité sociale et celui de la mise en œuvre de la stratégie de la masse salariale.
37. **Pour ce qui concerne les dons**, ils ressortiraient à 366,1 milliards de FCFA en 2016 pour atteindre 495,7 milliards de FCFA en 2020 du fait de la prise en compte dans les prévisions financières uniquement des projets ayant des conventions signées.
38. **Les charges salariales** devraient passer de 1 428,9 milliards de FCFA en 2016 à 1 684,8 milliards de FCFA en 2020, soit une hausse de 255,9 milliards de FCFA sur la période pour prendre en charge les recrutements ordinaires ainsi que les impacts financiers de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de gestion de la masse salariale.
39. **Les dépenses de fonctionnement** sont projetées à 831,0 milliards de FCFA en 2016 et à 1 063,8 milliards de FCFA en 2020.
40. **Les subventions et transferts** passeraient, quant à elles, de 372,9 milliards en 2016 à 394,1 milliards en 2020. Ces subventions seront affectées essentiellement aux écoles privées, aux EPN, aux collectivités, au secteur électricité et à la filière coton.

41. **Les dépenses d'investissement** s'établiraient à 1 643,7 milliards de FCFA en 2016 à 1 950,6 milliards de FCFA en 2017 puis à 2 843,4 milliards de FCFA en 2020, prenant en compte les priorités du PND.
42. **Les intérêts dus sur la dette publique** se chiffreraient à 319,4 milliards de FCFA en 2016, à 311,6 milliards de FCFA en 2017 ; 277,7 milliards de FCFA en 2018 ; 245,2 milliards de FCFA en 2019 et à 212,2 milliards de FCFA en 2020, conformément à la politique de la dette publique engagée par l'Etat.
43. Au titre des **soldes budgétaires**, les finances publiques seraient caractérisées par une hausse des déficits sur le moyen terme essentiellement expliquée par la mise en œuvre de la mesure de revalorisation des salaires et la baisse du rythme des recettes. Les déficits budgétaires base ordonnancement se situeraient à -3,3% du PIB en 2016, -3,7% en 2017, -3,4% en 2018, -2,6% en 2019 et -2,1% en 2020.
44. En outre, **les besoins du PND 2016-2020** s'élèvent à **9 003,1 milliards de FCFA** dont 1 751,5 milliards de FCFA en 2016, 1 982,1 milliards de FCFA en 2017, 1 883,1 milliards de FCFA en 2018, 1 732,1 milliards de FCFA en 2019 et 1 654,3 milliards de FCFA en 2020.
45. Dans le cadre du PND 2016-2020, l'épargne publique est estimée à 5 215,6 milliards de FCFA. Il se dégage un **besoin de financement destiné à l'investissement public** de 4 425,2 milliards de FCFA sur la période 2017-2020, à mobiliser au cours du Groupe Consultatif. Pour l'exercice 2016, il se dégage un besoin de financement de 1 075,2 milliards de FCFA dont 718 milliards de FCFA de dons et emprunts acquis. Le reliquat de 357,2 milliards de FCFA sera obtenu par recours au marché monétaire et financier régional.
46. Dans le cadre du PND 2016-2020, le Gouvernement continuera à inscrire la gestion de la dette publique dans la nouvelle vision prenant en compte les exigences internationales ainsi que les normes communautaires de l'UEMOA. Chaque année, l'Etat formule une Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT), pour appuyer le plan opérationnel d'endettement public extérieur et intérieur visant à satisfaire ses besoins de financement aux moindres coûts et risques possibles. Cette stratégie sera annexée à la loi de finances.

Tableau 2 : Besoins de financement du PND 2016-2020

Années	2016	2017	2018	2019	2020	Total
RECETTES ET DONS	4444,8	4802,5	5279,3	5873,7	6492,6	26893,0
Recettes totales	4078,8	4352,4	4855,2	5415,9	5996,9	24699,2
Dons	366,1	450,1	424,1	457,8	495,7	2193,7
Recettes fiscales/PIB	16,35%	16,35%	16,49%	16,72%	16,87%	16,56%
DEPENSES TOTALES ET PRETS NETS	5134,4	5679,6	6175,0	6617,5	7159,1	30765,6
Solde budgétaire corrigé de l'excédent de sécurité	-791,0	-989,4	-1 020,0	-880,8	-817,5	-4498,6
Amortissement de la dette	-935,6	-967,7	-838,1	-826,3	-811,7	-4379,5
BESOIN DE FINANCEMENT	-1 751,5	-1 982,1	-1 883,1	-1 732,1	-1 654,3	-9003,1

Source : DGPLP/MEMPD, DCPE/DGE/MPMEF, DGBF/MPMBF

47. La Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme 2015-2020 repose sur des instruments d'endettement qui permettront de répondre au mieux aux besoins de financement de l'Etat qui s'élèveraient à 9 003,1 milliards de FCFA. Cette stratégie tient compte d'une part, des besoins importants de financement qui serviront à soutenir l'ambitieux programme d'investissement et d'autre part, des contraintes liées à la diminution des ressources concessionnelles tout en assurant la soutenabilité de la dette.
48. Le Gouvernement envisage de mobiliser davantage de ressources intérieures sur les moyens et longs termes pour faire face à ses besoins de financement. Conformément à la SDMT 2016-2020, les nouveaux financements devraient être mobilisés en moyenne à hauteur de 56% sur le marché domestique et à concurrence de 44% à l'extérieur.
49. Les flux massifs de nouveaux financements nécessaires à la mise en œuvre du PND 2016-2020 sont à rechercher dans un contexte de limitation de l'offre des financements concessionnels auprès des créanciers extérieurs classiques (multilatéraux et bilatéraux), ainsi, le Gouvernement continuera de diversifier ses sources de financement tout en s'assurant de la soutenabilité de la dette.
50. Sur la période 2016-2020, les financements extérieurs représentent 44% et se composent à 20% non concessionnel, 15% semi-concessionnel et 9% concessionnel. Les financements intérieurs ont une part de 56% et se composent à 7% court terme, 19% moyen terme et 39% long terme.
51. Quant aux financements intérieurs ils représentent : (i) 56% sur la période 2016-2020 et se composeraient de 33% de titres de long terme, 17% de titres de moyen terme et 6% de titres de court terme, (ii) 65% sur la période 2021-2035 et seraient composés de 7% de court terme, 19% de moyen terme et 39% de long terme.
52. Une Analyse de Viabilité de la Dette (AVD) présentant l'évolution des indicateurs d'endettement de la Côte d'Ivoire depuis 2012 et des projections sur une période de 20 ans, à partir de 2015, a été conduite afin d'évaluer le risque de surendettement.

Tableau 3 : Stratégie de financement de la dette publique par instrument et par source de 2016 à 2020

Sources et Types d'Instruments	Pourcentage	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
Dette extérieure	43,7%	783	793,4	837,3	752,7	811,3	3 977,7
Emprunts :							
Concessionnels	8,8%	195,7	198,3	167,5	112,9	121,7	796,1
Semi-concessionnels	14,7%	203,6	285,6	301,4	263,5	283,9	1 338,00
Non-concessionnels	20,3%	383,7	309,4	368,4	376,4	405,6	1 843,50
Dette intérieure	56,3%	783	969,7	1 023,4	1 129,1	1 216,9	5 122
Titres Publics de :							
Court terme (≤ 1an)	5,6%	78,3	97	102,3	112,9	121,7	512,2
Moyen terme (2-5 ans)	16,9%	234,9	290,9	307	338,7	365,1	1 536,60
Long terme (6 ans et plus)	33,8%	469,8	581,8	614	677,5	730,1	3 073,20
Autres emprunts domestiques		-	-	-	-	-	-
Financement total	100%	1 565,9	1 763,1	1 860,7	1 881,8	2 028,1	9 099,7

Source : DGPLP/MEMPD, DCPE/DGE/MPMEF, DGBF/MPMBF

53. Les résultats de l'AVD indiquent que le risque de surendettement sur la dette extérieure reste modéré. Les indicateurs de solvabilité et de liquidité demeurent tous en dessous de leurs seuils respectifs sur la période d'analyse. La Côte d'Ivoire a bien résisté ces dernières années aux chocs exogènes notamment à la baisse des cours des matières premières, mais elle se doit de rester vigilante aux risques de renchérissement de ses emprunts sur les marchés internationaux notamment suite au resserrement possible de la politique monétaire aux Etats Unis d'Amérique. La Côte d'Ivoire doit également continuer de diversifier son économie et d'assurer des marges budgétaires adéquates pour continuer à faire face aux chocs extérieurs.